



## Informations aux habitant·e·s de Chêne-Pâquier

**La Municipalité vous souhaite  
de belles fêtes de fin d'année et  
vous adresse ses meilleurs vœux  
pour 2023.**



Nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux informations ci-dessous et nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre Municipalité

### Horaires du bureau communal pendant les fêtes

Le bureau communal sera fermé **du 23 décembre 2022 au 8 janvier 2023.**

En cas d'urgence, merci d'appeler G.-C. Jaquier au 079 418 01 83.

### Adresses email de la Municipalité

Chaque Municipal et Municipale dispose d'une nouvelle adresse email :

[guy-cyrille.jaquier@chene-paquier.ch](mailto:guy-cyrille.jaquier@chene-paquier.ch)

[didier.grize@chene-paquier.ch](mailto:didier.grize@chene-paquier.ch)

[sandrine.gobaletstauffer@chene-paquier.ch](mailto:sandrine.gobaletstauffer@chene-paquier.ch)

[caroline.schumacher@chene-paquier.ch](mailto:caroline.schumacher@chene-paquier.ch)

[thomas.weisflog@chene-paquier.ch](mailto:thomas.weisflog@chene-paquier.ch)



### Energie

La Municipalité vous encourage à faire des économies d'énergie.

Consultez le site [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch).

Des informations complémentaires vous parviendront au début de l'année.

**Pensez à installer l'application alert swiss.**



## Déchetterie

### Fermeture de fin d'année

La déchetterie sera fermée le **24 décembre 2022**.

### Offre d'emploi

Les Municipalités de Molondin et de Chêne-Pâquier sont toujours à la recherche **d'une ou plusieurs personne(s) afin de compléter leur équipe « déchetterie »** :

- Gardiennage de la déchetterie pendant les heures d'ouverture (planning établi selon les disponibilités de chacun-e-s).
- Quelques tâches pour la mise en place, les rangements et l'aide à la gestion des déchets en dehors des heures d'ouverture.

En cas d'intérêt, nous vous prions de prendre contact avec M. Thomas Weisflog au no 079 464 67 89.

### Collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers

De nouvelles normes de sécurité sont entrées en vigueur pour la collecte des déchets spéciaux ménagers en déchetterie. Certains déchets spéciaux ne sont **dès à présent** plus admis à la déchetterie de Molondin. Ceux-ci devront être remis lors de la collecte itinérante organisée par la STRID aux dates suivantes :

- 7 février 2023
- 11 avril 2023
- 6 juin 2023
- 7 septembre 2023
- 7 novembre 2023



La collecte aura lieu entre 17h00 et 18h30, devant la déchetterie de Molondin.

Vous trouverez en annexe les listes des déchets spéciaux admis/non admis à la déchetterie de Molondin.

## PACom

Le projet sera soumis au Conseil général du 20 mars 2023 pour approbation.

## Grippe aviaire

Le 24 novembre 2022, la grippe aviaire a fait son apparition chez un détenteur de volailles amateur dans le canton de Zurich. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a ordonné, en concertation avec les cantons concernés, des mesures à l'échelle nationale afin de prévenir la propagation de la maladie. Le vétérinaire cantonal communique aux détentrices et détenteurs de volailles, avicultrices et aviculteurs du canton de Vaud au sujet de la grippe aviaire :



© georgeclerk/ iStock / Getty Images Plus

**Mesures de lutte ordonnées à l'échelle nationale** : ceci implique que dès le 28 novembre 2022, vous devez appliquer une des mesures suivantes (art. 7 à 11) : La sortie des volailles domestiques est limitée au jardin d'hiver fermé ou les aires de sortie et les bassins prescrits pour les oiseaux d'eau sont protégés contre les oiseaux sauvages par du grillage ou des filets avec des mailles inférieures à 4 cm. Les systèmes d'alimentation et d'abreuvement ne doivent pas être accessibles aux oiseaux sauvages ou la volaille domestique est détenue dans des structures fermées, empêchant l'intrusion d'oiseaux sauvages. Plus d'infos sur le site du Canton ou [info.svet@vd.ch](mailto:info.svet@vd.ch).

## Association du Pont et du Moulin du Covet

En annexe, vous trouverez un bulletin d'inscription pour devenir membre et/ou pour acheter les tuiles du futur couvert. Les produits de cette vente viendront compléter les soutiens de la Loterie Romande, des communes de Chêne-Pâquier et Chavannes-le-Chêne et des particuliers. Merci de déposer votre bulletin dans la boîte aux lettres communale.



## Salle communale

Nous vous rappelons que la salle communale est à votre disposition. Elle peut accueillir jusqu'à 60 personnes. La cuisine est entièrement équipée. Un beamer est à disposition. Les taxes de location, pour les habitants de Chêne-Pâquier, sont les suivantes :

- Utilisation de la salle communale (sans cuisine) Fr. 40.-
- Utilisation de la salle communale avec la cuisine Fr. 130.-
- par jour supplémentaire Fr. 40.-

Pour toute question, prenez contact avec Caroline Schumacher [caroline.schumacher@chene-paquier.ch](mailto:caroline.schumacher@chene-paquier.ch).

## Groupe WhatsApp « Solidarité Chêne-Pâquier »

Le groupe est toujours vivant ! Il permet d'offrir ou de demander des services. Si vous souhaitez rejoindre le groupe : faites-en la demande à Dominique Dupertuis. Si vous n'avez pas cette envie ou pas les moyens techniques d'y accéder, prenez contact avec un voisin ou la commune. Vos propositions ou vos besoins seront relayés au groupe.

## Prenons soin de notre mental !

La pandémie, la guerre en Ukraine, la crise climatique, la crise énergétique, autant d'événements qui chamboulent notre quotidien ces trois dernières années.

Il est important de prendre soin de notre santé physique mais aussi de notre santé mentale. Pensons à bouger, tenons-nous informé-e-s mais n'écoutons pas que les mauvaises nouvelles, gardons le contact, exprimons nos émotions, osons demander de l'aide, etc.

Voici quelques ressources en cas de besoin : le no 143 – les hotlines du Canton pour la santé physique 0800 316 800 et pour la détresse psychologique 0848 133 133 – [www.santepsy.ch](http://www.santepsy.ch).

Pour les jeunes : no 147 et [ciao.ch](http://ciao.ch)



## Agenda

Samedi 17 décembre 2022	Le Père Noël rendra visite aux enfants de Chêne-Pâquier dès 15h00 sous le tilleul en face du temple.
Samedi 24 décembre 2022	La veillée de Noël aura lieu au temple à 23h00 heures.
Dimanche 1 <sup>er</sup> janvier 2023	L'apéro du 1 <sup>er</sup> de l'An aura lieu à 11 heures à l'ancien local du feu si la météo le permet. En cas de mauvais temps, il se tiendra à la salle communale.
Dès janvier, tous les 10 du mois	Les soupes villageoises reprennent. Des informations suivront.
Lundi 20 mars 2023	Conseil général extraordinaire.
Dimanche 18 juin 2023	Votations fédérales.
Lundi 19 juin 2023	Conseil général.

Pensez à consulter notre site <https://www.chene-paquier.ch>